

ENSEIGNEMENT AU COLLÈGE

Richard CABASSUT

Professeur au Lycée des Pontonniers - Strasbourg

La rentrée scolaire 1995 annonce une réforme de la sixième suite à l'expérimentation menée dans quelques collèges en 1994. Voici quelques informations, en espérant qu'elles pourront être le point de départ à vos réactions pour la rubrique courrier des lecteurs, comme cela a été le cas dans notre numéro 78 sur la liaison lycée-enseignement supérieur.

LE NOUVEAU PROGRAMME DE COLLEGE.

Le projet de nouveau programme est paru au bulletin officiel n° 6 du 30 mars. Nous publions le point de vue de l'APMEP (association des professeurs de mathématiques), sachant que la version définitive en tiendra peut-être compte. L'APMEP souligne la qualité du document produit. *"Les capacités attendues et les commentaires sont plus clairement exprimés et mieux ordonnés. L'ensemble du programme nous apparaît donc globalement mieux écrit, notamment la partie commentaire et le fait que cette partie soit directement incluse dans le programme, en face des capacités attendues. Le changement de termes, de compétences exigibles en capacités attendues, n'est pas innocent et doit-on y voir une volonté de prendre en compte certaines difficultés? Toutefois nous regrettons que ce "nouveau" programme de sixième ait été écrit sans être replacé dans la perspective des objectifs du collège et indépendamment de toute réécriture des programmes des autres classes de collège. D'autre part ce programme a-t-il suffisamment pris en compte les nouveaux programmes de l'école primaire applicables dès la rentrée 1997 ?"*

A l'APMEP certains souhaitent que les "nouveaux programmes" soient publiés avec des documents d'accompagnement substantiels, comme devrait l'être toute publication de programmes. D'autres craignent qu'un tel accompagnement fige les pratiques des enseignants en imposant des pratiques suggérées par les documents d'accompagnement.

En entrant dans une analyse plus détaillée du programme, on observe que, pour les travaux géométriques, le passage suivant, présent dans un premier projet, a disparu. *"C'est en sixième que les élèves commencent à se familiariser avec les propriétés d'une figure et c'est dans cette classe que se mettent en place un certain nombre d'éléments et de relations qui se développeront ultérieurement dans des situations de validation ou de preuve. Par contre on pourrait rester attentif aux contradictions et ne pas laisser s'installer des habitudes de confusion entre élément perçu et propriété donnée ou déduite, entre mesure effectuée et mesure calculée, entre valeur exacte et valeur approchée, et bien sûr entre conjecture et fait avéré."*

L'APMEP *"souhaite vivement que ce paragraphe, majeur dans la perspective des objectifs du collège et quant aux objectifs de formation en mathématiques du jeune élève de sixième, soit maintenu dans le cadre de ce programme"*.

Le paragraphe du programme sur le parallépipède rectangle fait l'objet de commentaires mais pas de capacités attendues. *"Serait-ce dans un souci d'alléger "malencontreusement", à notre avis, le programme de sixième ? Cela nous apparaît très dangereux car c'est le risque de voir disparaître complètement un enseignement de la géométrie dans l'espace, pourtant essentiel dans les classes. De plus l'enseignement de la géométrie dans l'espace est un domaine où les élèves en grande difficulté par ailleurs, arrivent à réussir et, notamment, à acquérir des images mentales. En outre c'est créer une rupture dans la progression des programmes du primaire et du collège où l'enseignement de la géométrie dans l'espace est présente à tous les niveaux. La sixième deviendrait ainsi la seule classe pour laquelle rien ne serait attendu. Nous proposons deux capacités attendues: représenter dans des situations simples un parallépipède rectangle en perspective cavalière ; dessiner un patron de parallépipède rectangle en vue de sa fabrication."*

Que ces quelques remarques n'effacent pas l'impression générale très positive à l'égard du nouveau programme.

LA REFORME EN SIXIEME

Après l'expérimentation conduite en 1994-95 en sixième dans quelques collèges, une réforme sera mise en place dans toutes les sixièmes en 1995. Elle se traduit par un horaire d'enseignement de l'élève en aucun cas inférieur à 22 h 30 ni supérieur à 24 h. Une grille horaire indicative prévoit 4h de mathématiques par semaine mais cette grille n'a aucun caractère impératif. Les moyens en horaire enseignement pour la classe sont de 26 h, ce qui permet aux équipes pédagogiques de disposer d'au moins 2h hebdomadaires pour organiser des enseignements en effectifs allégés ou recourir à d'autres formes d'enseignement. On peut envisager des regroupements des dotations horaires sur l'ensemble des sixièmes d'un établissement ou des aménagements de la durée et de la fréquence des séquences d'enseignement. Un dispositif de consolidation peut s'adresser aux élèves en difficulté à l'entrée en 6°. Il vise pour ces élèves une remise à niveau individualisée dans les apprentissages fondamentaux. Enfin l'horaire d'enseignement de l'élève est augmenté au minimum de 2 h d'études qui seront financées sur la base d'une dotation spécifique affectée aux établissements.

RESULTATS D'UNE ENQUETE SUR LES COLLEGES EXPERIMENTAUX

Un questionnaire mis au point par la commission premier cycle de l'APMEP a été adressé aux collèges expérimentaux afin d'engager une réflexion sur l'expérimentation en sixième. Les collèges expérimentaux sont les collèges qui ont expérimenté la réforme de sixième. Un compte-rendu de cette enquête est paru dans le bulletin grande vitesse de juin de l'APMEP. *"Il n'apparaît pas toujours un cadrage clair de l'expérimentation s'inscrivant dans un projet pédagogique global sur l'ensemble de l'établissement."*

La sixième de consolidation :

La liberté est laissée aux établissements d'organiser des dispositifs de consolidation pour les élèves en grande difficulté, soit en créant une classe de consolidation, soit en organisant des dispositifs spécifiques en repérant sur toutes les classes les élèves en grande difficulté.

D'après les réponses obtenues à notre enquête une minorité des établissements a choisi de constituer une sixième de consolidation. Peu de réponses font état du devenir des élèves concernés par cette classe : vont-ils refaire une classe de sixième ou réintégrer une cinquième "normale" ? Et pourtant plusieurs réponses soulèvent le problème de l'écart qui se creuse entre une sixième normale et une sixième de consolidation. Mais il a été signalé plusieurs fois le refus de certains élèves à s'intégrer dans des classes pas comme les autres. La sixième de consolidation n'a-t-elle pas le défaut de mettre les élèves en grande difficulté dans une "filière". Et n'est-ce pas une des raisons qui ont poussé les établissements à choisir d'autres formes d'aide ou de consolidation." Dans d'autres établissements ou d'autres classes on fonctionne en classe entière sur une partie de l'horaire et en groupe de niveau, atelier ou module sur l'autre partie.

"Aussi actuellement le ministère généralise l'expérimentation à tous les établissements en laissant une large autonomie des établissements tant pour répondre à la diversité des situations que pour l'organisation de dispositifs de consolidation. Pourquoi pas ? Mais au vu de la grande diversité des situations dans les actuels collèges expérimentaux que va devenir le caractère national de l'Education en sixième ?"

QUELQUES POINTS DE VUE SUR L'ENSEIGNEMENT EN COLLEGE.

On rend compte ici de points de vue exprimés lors de la rencontre APMEP sur les collèges à Paris, en mai 1995. On observe que l'image des mathématiques chez les élèves de seconde, c'est-à-dire au sortir du collège, est assez positive (enquête auprès des élèves de seconde de l'académie de Strasbourg). Les mathématiques sont la discipline préférée et la plus importante pour l'avenir. Cela est confirmé par le succès des compétitions comme "mathématiques sans frontières" ouverte aux élèves de 3^{ème}. Un rapport sur l'orientation des élèves en fin de 3^{ème} portant sur les académies de Reims, Rouen et Paris montre que l'hégémonie des mathématiques n'existe plus au collège (25 % des élèves de 3^{ème} n'ont pas la moyenne en mathématiques et passent cependant en seconde. La réflexion sur l'enseignement évolue :

- conception commune avec un apprentissage basé sur la reproduction du modèle enseigné,
- conception de la pédagogie par objectifs,
- conception de construction du savoir avec l'importance de l'action de l'élève, du rôle de l'erreur et des situations de conflit.

Les difficultés de l'enseignement sont d'abord dans l'hétérogénéité des classes : ce phénomène a beaucoup plus d'étendue qu'auparavant (situation familiale, passé scolaire,...). L'inspection générale propose la classification suivante : élèves en détresse, élèves en échec, élèves en difficulté moyenne, lents, élèves adaptés au système scolaire. Cette hétérogénéité fait courir de gros risques à l'enseignement et donc aux élèves. Dans des situations trop difficiles le professeur se limite à sa mission d'intégration sociale, d'où le risque d'un manque d'ambition du professeur et le risque de s'en tenir à des exercices mécaniques pour les plus faibles. La tendance est à une vision globale de l'élève et de l'éducation où des activités autour de projets pluridisciplinaires sont proposées : attention aux décroissements. Pour chaque activité il faut une idée claire du pourquoi et du comment. L'élève est en difficulté s'il n'est pas capable de se projeter dans l'avenir. Il n'y a pas de réponses claires à l'hétérogénéité des élèves parce qu'il n'y a pas de réponse définitive et unique.